



JUIN 2022

MOT DE LA PRÉSIDENTE SECTORIELLE

Bonjour à vous, chers membres de l'AREQ-Amiante.

« *Ce matin un petit bonhomme visage frais comme un bonbon, Portant un bel habit vert pomme...* » Folklore de mon enfance saluant le retour du printemps : journées plus longues, couleurs des paysages, odeurs des lilas, chants des oiseaux. Je souhaite que malgré quelques égarements de dame Météo, vous ayez été atteints par un regain d'énergie. Cela semble le cas à l'AREQ-Amiante.

Le 13 avril dernier, c'était notre assemblée générale sectorielle (AGS). Je veux d'abord remercier toutes les personnes qui y ont participé, de même que les artistes qui y ont exposé leurs œuvres. Pour nous, les membres du Conseil sectoriel (CS), c'est le moment de faire le bilan de l'année et d'orienter avec vous, l'action de l'année à venir.

Les 3 postes en élection cette année étaient ceux de 1^{re} vice-présidence (Paul St-Hilaire ne sollicite pas un 2^e mandat), de trésorerie (Louise Lambert Turcotte a complété ses 2 mandats) et de 2^e personne conseillère (Michèle Beaudoin accepte un 2^e mandat).

Deux départs, Louise et Paul, à qui nous témoignons notre grande reconnaissance pour le travail accompli. Deux arrivées que nous accueillons chaleureusement. BIENVENUE à Lucie Landry, notre nouvelle 1^{re} vice-présidente et à Lynda Turcotte, notre nouvelle trésorière. Une continuité, MERCI à toi Michèle de poursuivre ton excellent travail au CS, lequel est donc complet pour l'année qui nous conduira au Congrès national en juin 2023.

Autres changements : Nous avons maintenant une responsable sectorielle au Comité des Femmes en la personne de Carmen Huppé à qui nous disons merci et souhaitons beaucoup de satisfaction dans ce bénévolat.



De même, bienvenue à Gisèle Ouellette qui accepte le rôle de responsable sectorielle de la Fondation Laure-Gaudreault (FLG). Elle succède à Francine Vallières qui a tenu ce rôle pendant les 10 dernières années. Merci à toutes deux!

Ce bulletin Le Défi vous présente les rapports des comités et des activités culturelles et sportives. Merci à toutes les personnes qui en ont assuré généreusement et habilement la tenue.

Comme je le disais en AGS, je suis toujours très fière de constater que le travail de tous nos bénévoles poursuit l'action inspirante de Laure Gaudreault. Il y a 60 ans, celle-ci a fondé l'AREQ pour que NOTRE retraite se vive dans la dignité. Soyons fiers et fières de marcher dans ses pas.

Dans ce numéro :

Mot des présidentes
sectorielle et régionale... 1,2

Artistes exposants 2022 ... 3

Comité Retraite..... 4

Fondation Laure-
Gaudreault 4

Assurances 5

Site Web Areq-Amiante ... 5

Conditions de vie des
aînés 6

Comité sociopolitique 7

Comité environnement 8

Activité régionale en
environnement et socio 9

Comité Femmes 10

L'héritage de Laure-
Gaudreault..... 11

Petits jeux, énigme 12,16

Suggestions lectures..... 13

Activités chorale,
quilles, vélo 14,15

Mise en page :

Michèle Beaudoin

Rendez-vous à réserver : mardi le 13 septembre 2022, café et muffins des retrouvailles et lancement des activités 2022-2023. Bon été. *Michelle Breton*, présidente

MOT DE LA PRÉSIDENTE RÉGIONALE

Bonjour à vous, membres de l'AREQ de la région 03

Après une période d'isolement, après s'être cachés derrière nos masques, voilà que la naissance du printemps nous permet de revoir des sourires. Quel plaisir!... Les visites des assemblées générales sectorielles m'ont permis d'échanger avec vous et de constater votre intérêt pour la vie de l'AREQ.

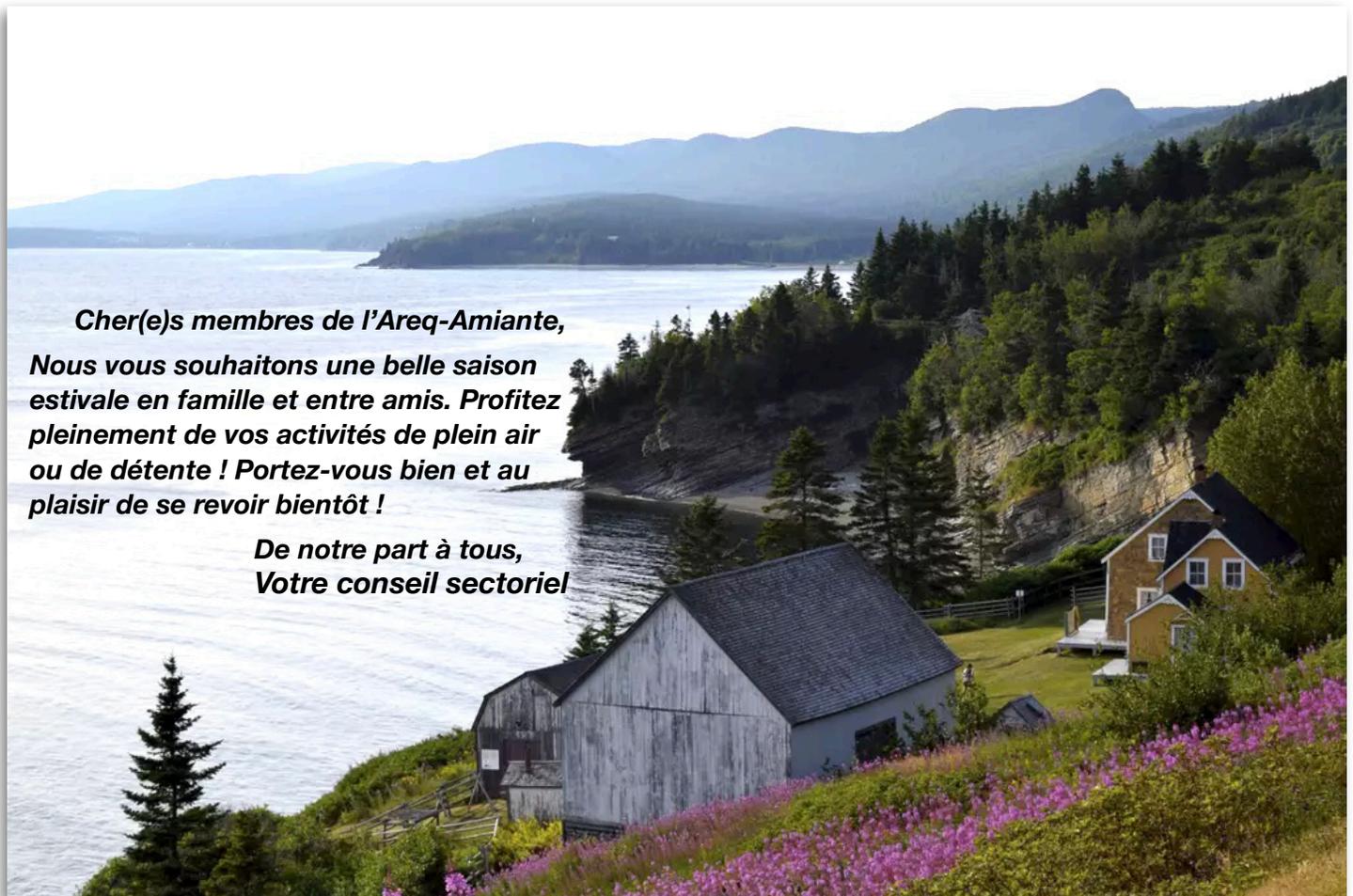
J'aimerais féliciter les membres des conseils sectoriels qui ont tenu le cap malgré une mer parfois houleuse et qui continuent de tenir la barre avec confiance. Je souhaite une bonne continuité de retraite, bien méritée, aux personnes qui retournent vaquer à leurs occupations après avoir rempli diverses responsabilités à l'AREQ.

Bienvenue aux nouvelles personnes qui se joignent aux CS. Je vous souhaite de belles expériences dans votre engagement.

À vous toutes et tous, membres de l'AREQ, passez un bel été, faites le plein d'énergie et nous serons là en septembre pour vous accueillir.

AREQuemment vôtre,

Carole Pedneault, présidente régionale



Cher(e)s membres de l'Areq-Amiante,

Nous vous souhaitons une belle saison estivale en famille et entre amis. Profitez pleinement de vos activités de plein air ou de détente ! Portez-vous bien et au plaisir de se revoir bientôt !

***De notre part à tous,
Votre conseil sectoriel***

Parmi nos membres, cinq talentueux artistes ont exposé leurs oeuvres lors de l'assemblée générale sectorielle, le 13 avril dernier.



Claude Delisle



Georgette Gagnon



Lynda Turcotte



Paul-André Marchand



Roger Lessard

Bilan de l'année 2022

Remis à l'AGS le 13 avril dernier

La dernière année fut marquée, on le sait, par de nombreuses et variables restrictions imposées aux différentes rencontres, autant culturelles que celles de la vie associative. Toutefois, les représentations techniques et politiques de l'AREQ dans le dossier de la retraite ont cheminé avec détermination et professionnalisme au niveau national.

Au niveau local, il y a eu publication dans *Le Défi* des informations liées à la récente indexation de 2,7 %, cette dernière modulée en fonction des années cotisées.

Dans ce même dossier, la Loi sur le RREGOP prévoit une mise à jour de l'évaluation actuarielle triennale à chacune des 2 années qui suivent l'évaluation. Cette mise à jour sert notamment à déterminer si un surplus excédant 20 % de la valeur actuarielle de la caisse des participants peut permettre une bonification de l'indexation pour les années cotisées entre 1982 et 1999.

La mise à jour au 31 décembre 2020 montre que la situation financière de la caisse des participants s'est légèrement améliorée. Étant donné que ce surplus ne représente cependant que 9,3 % de la valeur actuarielle des prestations, l'indexation des rentes au 1er janvier 2022 n'a pas été bonifiée.

L'AREQ collabore avec d'autres organisations intéressées par les régimes de retraite des Québécois et Québécoises. Les représentations vont bon train pour amender le projet de loi 4 qui prévoit une diminution du nombre de représentants des travailleurs actifs autour de la table. Dans ce dossier, L'AREQ est aux premières loges pour défendre les acquis et les droits de ses membres et des travailleurs.



En février dernier, il y a eu une rencontre via ZOOM pour les personnes responsables régionales du dossier de la retraite. Y ont été abordés, entre autres, les points suivants : le plan d'action du comité national de la retraite, le calendrier des opérations dans un contexte pré-électoral et pré-négociation nationale de la fonction publique, publication du document InfoRetraite, participation aux travaux du comité de la retraite CSQ sur l'indexation dans le contexte de la négociation nationale.

Vous pouvez devenir membre à vie de la *Fondation Laure-Gaudreault* au coût de 10 \$ ou faire un don. Un reçu d'impôt sera émis pour toute souscription annuelle de 15 \$ et plus. Pour devenir membre ou faire un don, vous pouvez contacter notre nouvelle responsable sectorielle, Gisèle Ouellette, au 418-338-4520, giselo24@hotmail.com ou visiter le site www.fondationlg.org



Lors de l'assemblée générale de la Fondation, le 25 mai à Québec, la Fondation a remis des chèques à trois organismes de notre secteur. Il s'agit de :

L'Association d'Action Volontaire des Appalaches 500 \$,
Le centre l'Intercom 500 \$ et *Les Petits Frères* 300 \$.

Nous vous invitons à être généreux car ce sont les organismes du secteur qui bénéficient de vos dons qui sont redistribués par la FLG. Merci en leurs noms. Notre secteur a contribué pour un montant de 1219 \$ à la FLG, entre autres par des dons compensant les tirages moitié-moitié en temps de pandémie, des dons à la mémoire de nos membres défunts et des dons individuels de membres de la FLG.

Merci à Gisèle Ouellette à qui nous souhaitons la bienvenue tout en la remerciant de son implication.

PRINTEMPS 2022 NOTRE ASSURANCE VOYAGE, OÙ EN EST-ON?

L'assurance voyage SSQ

À la mi-mars 2020, nous avons vécu une situation exceptionnelle : tous les vols en avion ont été suspendus, les passagers en voyage ont dû être rapatriés. Tout était annulé. Les compagnies aériennes, les agences de voyage (FICAV) et les assurances-voyages ont fait face à des réclamations inhabituelles. Il devenait impossible de tout rembourser, les fonds étant insuffisants. Tout était gelé. Il a fallu attendre de voir évoluer la situation.

À la mi-juillet 2020, SSQ Assurance a mis à jour sa foire aux questions, en y ajoutant de nouvelles mesures en matière d'assurance voyages. En effet, à la suite de l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19 et des nouvelles informations qui en découlent, l'assureur convient, dès maintenant, de nouvelles mesures dont certaines concernent plus particulièrement des membres de l'AREQ, assurés avec le régime d'assurance maladie ASSUREQ. C'est ainsi que tout le chapitre 3 de notre brochure SSQ a été réécrit. Et les critères pour l'assurance-annulation sont maintenant reliés aux recommandations du Canada sur les voyages.

Qu'en est-il deux ans plus tard? Une nouvelle brochure SSQ a été publiée : elle est maintenant disponible en fichier informatique dans l'Espace Client du site de la SSQ. En format papier, plusieurs l'ont déjà reçue ou vont la recevoir bientôt. Les voyages non-essentiels sont désormais permis, ainsi que les croisières. Le port du masque n'est plus obligatoire, sauf pour certaines exceptions. Cependant, la pandémie existe toujours, et il nous faudra apprendre à vivre avec.



Du nouveau! **Le site Web de l'AREQ-Amiante** fait peau neuve! Notre nouveau site loge désormais à une nouvelle adresse : amiante.araq.lacsq.org. Vous y trouverez des articles, des capsules vidéos et de nombreux hyperliens qui vous donnent un accès direct à de l'information variée qui répond à vos besoins et à vos intérêts en tant que membres de l'AREQ-CSQ.

Tous vos magazines *Quoi de neuf* regroupés dans un même endroit. Vos bulletins d'information sectoriels *Le Défi* et *Défi Express* accessibles en tout temps. Activités offertes par votre secteur, nouvelles fraîches des divers comités, coordonnées du conseil sectoriel, histoire de l'Association, dossiers d'intérêt, diverses ressources accessibles, albums photos et plus encore.

Pour ne rien manquer des activités à venir et de l'actualité de notre secteur, visitez périodiquement la page d'accueil du site! Bonne navigation!



ÉTATS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS

DÉCLARATION COMMUNE

À l'aube du plus grand défi démographique de l'ère moderne, et pour la première fois au Québec, une diversité d'acteurs de la société civile, d'élus et d'experts de tous horizons se sont concertés sur l'urgence d'agir et sur les moyens à entreprendre afin d'assurer la dignité des personnes âgées dans tous les aspects de leur vie.

Les États généraux sur les conditions de vie des aînés, tenus le 3 mai 2022, doivent marquer le début d'une révolution dans la manière de répondre aux besoins des personnes âgées. Il est temps d'agir pour faire mieux pour les conditions de vie des personnes âgées, leur santé, leur bien-être et leur bonheur.

Parmi les principales actions à mettre en oeuvre dès maintenant, les participantes et participants aux États généraux exigent :

- ✓ Que la priorité absolue soit accordée au soutien à domicile pour assurer la dignité et la sécurité des personnes âgées et en respectant le droit à chacun de vivre et de vieillir là où il le souhaite, le plus longtemps possible.
- ✓ Un financement public et universel de la prestation des soins et services de santé dédiés aux personnes âgées. Par ailleurs, le gouvernement fédéral doit accroître les transferts en santé. Enfin, les différents paliers de gouvernement doivent agir en concertation et promptement dans le meilleur intérêt des personnes âgées.
- ✓ Que la qualité des soins soit rehaussée dans les établissements de soins de longue durée. Plusieurs modèles d'habitation diversifiés et humains doivent être offerts. Il est nécessaire dans tous les cas que l'autonomie décisionnelle et les droits des personnes soient respectés.
- ✓ Que les personnes âgées aient accès à une sécurité financière et à des revenus viables.
- ✓ Que l'inclusion sociale et la participation citoyenne des personnes âgées soient reconnus comme contribuant grandement à la santé et au mieux vieillir.
- ✓ Que des actions soient mises en oeuvre pour contrer l'isolement des personnes âgées et que la société québécoise s'engage quant à sa responsabilité collective à l'égard du temps consacré aux personnes âgées.
- ✓ Que la bienveillance devienne une valeur fondamentale de la société québécoise, en mettant notamment fin à l'âgisme et à la maltraitance sous toutes ses formes.
- ✓ Que le Québec se souvienne des victimes de la COVID-19 et qu'il se distingue par la satisfaction des personnes âgées à l'égard des services publics qui leur sont rendus.

La mobilisation pour la dignité des personnes âgées devra se poursuivre au cours des prochains jours, des prochains mois, des prochaines années. C'est toute une société qui est concernée et qui doit opérer des changements profonds.

Car vivre, c'est aussi vieillir et tous méritent de vieillir dans la dignité.



Coalition
pour la dignité
des aînés

Le 19 avril dernier, j'ai assisté à une rencontre des responsables sectoriels de notre région pour le comité de l'action sociopolitique.

Au début de cette réunion, notre présidente régionale, Mme Carole Pedneault a fait un bref rappel du plan d'action en lien avec la campagne *Cap sur la dignité* et les différents moyens de la faire connaître : publicité, rencontre avec les députés, tenue des États généraux.

Ensuite, les personnes participantes se sont exprimées sur les divers besoins des aîné(es). Nous croyons toujours que le maintien à domicile demeure le principal souhait des personnes âgées, mais y aura-t-il suffisamment de personnel pour le réaliser?



De plus, d'autres questionnements ont été soulevés : la maltraitance, le projet d'assurance universelle et nationale pour les médicaments, le retour au travail qui n'est pas avantageux fiscalement... De gros dossiers, mais peu de réponses. Il semble aussi que plusieurs personnes ignorent les différents services offerts dans leur région.

Dans notre secteur, nous avons contribué à diffuser ces informations via notre site web (2022) et en distribuant un napperon spécialement conçu à cet effet (2017). Le Conseil des Aînés de notre région contribue activement à rendre accessible toutes les ressources, entre autres, par la distribution d'un répertoire des services aux aîné(e)s dans la population (2022).

Finalement, nous avons convenu de deux sujets possibles lors de la prochaine rencontre des comités environnement et sociopolitique qui aura lieu le 22 septembre prochain : un suivi sur les États généraux de la Coalition sur la dignité des aînés avec Samuel Labrecque de l'AREQ ainsi que les droits des grands-parents vis-à-vis leurs petits-enfants avec un représentant de l'Association des grands-parents. Dossiers à suivre...

Le saviez-vous, l'AREQ est membre de la **Table de concertation des aîné(e)s de Chaudière-Appalaches**, TCA-CA. Notre représentante est Lise Patoine du secteur Louis-Frédette.

Les *Tables de concertation régionales des aîné(e)s* sont des lieux de discussion et d'échanges intersectoriels et multi réseaux permettant de réunir différents intervenants communautaires, associatifs, institutionnels et instances régionales intéressés à s'engager dans une démarche concertée visant le mieux-être et l'amélioration des conditions de vie des aîné(e)s.

Un de leurs mandats est de soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs régionaux communs et **transmettre au ministre en poste l'information et les avis susceptibles de notamment favoriser le vieillissement actif des aîné(e)s**, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aîné(e)s à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aîné(e)s et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants.

Téléphone : 418-833-5678, poste 9



Lise Patoine



Le 18 juillet 2020, en pleine pandémie de COVID-19, afin de freiner la propagation du virus, le port du masque devenait obligatoire dans tous les endroits publics au Québec. Au fil des semaines, les couvre-visages ont transformé le quotidien de la population, mais aussi de notre environnement.

Depuis ce temps, on voit régulièrement des masques garnir le sol. Sur les trottoirs, dans les parcs, sur les pistes cyclables, par terre dans les commerces et les stationnements, le masque jetable est certainement

rendu le déchet le plus visible. En sortant de l'épicerie, il faut pratiquement faire du slalom pour ne pas marcher sur des masques déjà écrasés par plusieurs voitures. Les îlots de fleurs, là pour embellir les espaces publics, sont maintenant recouverts de ces masques. Peut-être que ceux qui les ont jetés à ces endroits pensaient qu'on ne les verrait pas, qu'ils seraient bien cachés. Oh non! On ne voit que ça!

Avec le variant Omicron, il est sûr qu'on va devoir continuer à vivre encore longtemps avec le masque dans certains endroits. Il serait plus que temps de s'autoresponsabiliser. Avant de jeter son masque par terre parce qu'il nous embarrasse, gardons-nous une petite gêne et n'oublions pas que les poubelles, ça existe. Surtout, pensons ENVIRONNEMENT!

Activité régionale en sociopolitique

Jeudi 22 septembre 2022, en après-midi, vous êtes invités à une conférence présentée par l'Association Des Grands-Parents du Québec sur les droits des grands-parents.

Les conférenciers M. Henri Lafrance, président-directeur de l'association et Mme Monic Avoine, vice-présidente et responsable de la ligne d'écoute nationale, nous entretiendront sur les objectifs de l'association : représenter et défendre les droits des grands-parents. Ils présenteront leur mission et valeurs, leur rôle au service des grands-parents du Québec. Ils donneront un aperçu des options possibles pour se sortir de certaines situations problématiques vécues par les grands-parents.

<https://www.grands-parents.qc.ca/>



Voir au bas de la page 9 ci-contre pour les détails de l'inscription.

Activité régionale en environnement



Jeudi 22 septembre 2022

Hôtel Québec, 3115 avenue des Hôtels, Québec

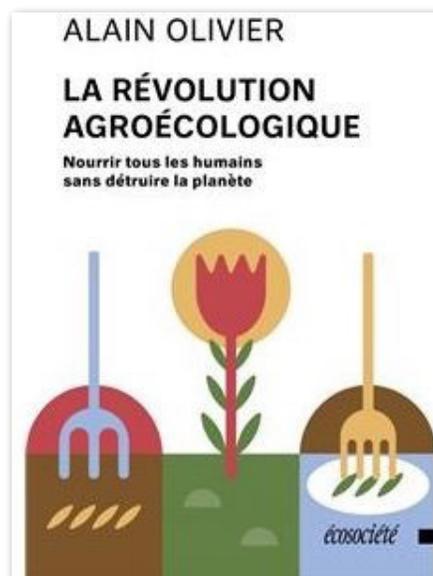
Une invitation cordiale à venir assister à la conférence de Monsieur Alain Olivier, professeur en agroforesterie à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval depuis 1995.

Titre de la conférence : « Peut-on nourrir tous les humains sans détruire la planète? La proposition agroécologique »

L'augmentation de la production agricole, liée à l'accroissement de la productivité à l'hectare, a permis de nourrir une part importante d'une population sans cesse croissante.

Le secteur agroalimentaire est toutefois confronté à d'importants nouveaux défis. Les sols se dégradent, entraînant une baisse de leur fertilité. On assiste également à une détérioration de la qualité et de la disponibilité de l'eau et à une érosion de la biodiversité, dans un contexte de changements climatiques survenant sur un fond de crise énergétique.

Dans un tel contexte, un nombre croissant d'agriculteurs et d'agricultrices voient dans l'agroécologie une réelle alternative. Au cours de cette conférence, nous verrons notamment, avec Monsieur Olivier, quels sont les fondements de l'agroécologie, ainsi que les principes écologiques et socio-économiques qu'elle propose afin de nourrir tous les humains sans détruire la planète.



Notre conférencier est aussi écrivain. Voici les titres de 4 de ses ouvrages qui vous seront offerts sur place. NB: paiement en argent seulement.

***La révolution écologique : Nourrir tous les humains sans détruire la planète (2021)**

***Voyage au Mali sans chameau (2010) *Voyage au Vietnam avec un voyou (2008)**

***Nuits d'Afrique (1997)**

Inscription à 9 h. Conférence à 10 h avec période de questions. Dîner sur place.

2^e conférence en après-midi du comité sociopolitique portant sur les droits des grands-parents.

Nous vous attendons en grand nombre!

Diane Laflamme, responsable régionale

Pour vous inscrire à ces deux conférences (dîner compris), veuillez communiquer avec Nicole Laflamme avant le 12 septembre à l'adresse courriel suivante: nicole.laflamme@areq-amiante.org ou au 418-423-4811. Coût membres: 15 \$, non membres: 30 \$.

Journée internationale des droits des femmes 2022 – Une réussite!

Le Comité des femmes de la région Québec-Chaudière-Appalaches a à cœur de souligner à chaque année la *Journée internationale des droits des femmes* par un événement marquant.

Ce fut le cas, encore cette année, sous le thème « L'Avenir est féministe ».



Sous ce thème inspirant de la *Journée internationale des droits des femmes 2022*, faire une différence a été une préoccupation du Comité régional des femmes pour souligner cette journée du 8 mars, en traitant de sujets pertinents pour continuer de se laisser inspirer.

16 personnes du secteur de l'Amiante se sont déplacées à Québec, le 8 mars dernier, pour assister à deux conférences sur des sujets inspirants. L'une, animée par Mme Mylène Moisan, autrice, journaliste et chroniqueuse au Journal Le Soleil, nous a présenté le récit du vécu de plusieurs femmes qui ont fait la différence autour d'elles.

L'autre conférencière, Mme Marie-Paule Dessaint, docteure en sciences de l'éducation et autrice, s'est spécialisée, au fil du temps, dans l'accompagnement de personnes à la retraite. Elle a partagé, entre

autres, des moyens de rendre la retraite nourrissante. Nous avons passé un beau moment ensemble, soutenus par des propos stimulants.

Par ailleurs, fortes de l'expérience 2021, nous avons proposé une deuxième édition de la « Marche par bouts », donnant ainsi une occasion d'additionner nos pas, en portant l'intention de poursuivre les luttes pour éliminer la violence faite aux femmes, pour contrer la pauvreté, pour le respect dans la sexualité, pour le droit d'être vulnérables et fortes à la fois, pour l'équité salariale, pour une solidarité entre les hommes et les femmes.

Entre le 1^{er} et le 8 mars 2022, 17 personnes de notre secteur ont parcouru, seules ou en groupe, 279 km en alliant l'utile à l'agréable. On se donne rendez-vous l'an prochain pour une 3^e édition de la « Marche par bouts »!



Ça se fête! Depuis 60 ans, l'AREQ a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux de ses membres et des personnes âgées et de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste. L'AREQ souscrit au principe d'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

L'HÉRITAGE DE LAURE GAUDREULT

Plus de 10 000 membres contribuent à la fondation Laure-Gaudreault. Chaque année, la Fondation redistribue les sommes recueillies dans les régions à divers organismes. Mais qui était Laure Gaudreault? Voici un portrait intéressant de notre fondatrice présenté par Aurélie Lanctôt, chroniqueuse au quotidien Le Devoir et rédactrice en chef de la revue Liberté, pour l'émission *Aujourd'hui l'histoire* à Radio-Canada.

« C'est vraiment la pionnière du syndicalisme des institutrices en milieu rural. [...] Elle a largement contribué à jeter les bases du syndicalisme enseignant en général au Québec », explique Aurélie Lanctôt, au sujet de Laure Gaudreault. Figure peu connue dans l'histoire de la Belle Province, la syndicaliste s'est battue toute sa vie pour l'amélioration des conditions de travail des institutrices en milieu rural, et elle laisse un héritage très important dont l'obtention d'une retraite décente et une indexation des pensions au coût de la vie pour les personnes retraitées.

Très jeune, Laure Gaudreault se destine à la carrière d'institutrice. Elle grandit à Clermont, près de La Malbaie, et obtient son diplôme en 1906, à l'âge de 16 ans. Elle enseigne ensuite jusqu'à la fin des années 1920. Pendant toutes ces années, Laure Gaudreault est donc un témoin privilégié des conditions de travail difficiles auxquelles sont exposées les institutrices en milieu rural et de leurs faibles salaires.

À la fin des années 1920, après sa carrière en enseignement, elle est engagée au *Progrès du Saguenay*, où elle tient une chronique. C'est là qu'elle développe une pensée critique sur les conditions de travail des institutrices, conditions qu'elle connaît bien pour les avoir elle-même vécues. « Elle va se mettre à les défendre ouvertement dans les pages du journal, et à appeler à la mobilisation », explique Aurélie Lanctôt.

En 1936, Laure Gaudreault fonde l'Association catholique des institutrices rurales de la province de Québec. L'engouement est tel, que la

Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec naît l'année suivante. « En moins d'un an, la province va compter 13 associations d'institutrices, qui rassemblent 600 institutrices. C'est donc dire que ça répondait vraiment à un besoin urgent », note Aurélie Lanctôt.

« Plus on se rassemblait, plus on constatait que les défis étaient les mêmes d'une région à l'autre, et qu'il y avait un besoin criant de faire valoir les revendications des institutrices rurales, non seulement pour les conditions de travail de ces femmes-là, mais aussi pour la qualité de l'instruction qu'on était capable de dispenser dans ces régions. »



Un legs non négligeable

Selon Aurélie Lanctôt, le legs de Laure Gaudreault est énorme. « Elle nous laisse les bases des structures associatives et du mouvement syndical enseignant au Québec. [...] Elle n'est pas la seule qui a porté la création des syndicats et l'essor du syndicalisme enseignant au Québec, évidemment, mais sa lutte est vraiment à l'origine de quelque chose. Elle faisait face, à ce moment-là, à des défis considérables, et elle partait de rien du tout. Il n'existait aucune structure pour fédérer les institutrices. »

« Elle avait un sens de la justice aussi qui était très manifeste. Pour elle, il ne s'agissait pas de défendre des corporations ou des objectifs corporatifs. [...] Elle voyait l'injustice qui était faite aux institutrices et elle trouvait que c'était insoutenable et voulait les défendre. »

En 1961, Laure Gaudreault fondait l'AREQ qui compte aujourd'hui près de 60 000 membres.

QUIZ, CASSE-COCO ET HISTORIETTE...

« Tous les hommes pensent que le bonheur réside dans le sommet de la montagne, alors qu'il réside plutôt dans la façon de la gravir. »

Confucius

Un jour, un homme vint trouver le philosophe Socrate et lui dit :

- Ecoute, Socrate, il faut que je te raconte comment ton ami s'est conduit.
- Je t'arrête tout de suite, répondit Socrate. As-tu songé à passer ce que tu as à me dire au travers des trois tamis? Et comme l'homme le regardait d'un air perplexe, il ajouta
- Oui, avant de parler, il faut toujours passer ce qu'on a à dire au travers des trois tamis. Voyons un peu ! Le premier tamis est celui de la vérité. As-tu vérifié que ce que tu as à me dire est parfaitement exact?
- Non, je l'ai entendu raconter et...
- Bien ! Mais je suppose que tu l'as au moins fait passer au travers du second tamis, qui est celui de la bonté. Ce que tu désires me raconter, est-ce au moins quelque chose de bon?

L'homme hésita puis répondit :

- Non, ce n'est malheureusement pas quelque chose de bon, au contraire...
- Hum! dit le philosophe. Voyons tout de même le troisième tamis. Est-il utile de me raconter ce que tu as envie de me dire?
- Utile? Pas exactement...
- Alors, n'en parlons plus ! dit Socrate. Si ce que tu as à me dire n'est ni vrai, ni bon, ni utile, je préfère l'ignorer. Et je te conseille même de l'oublier...

Tu sais parfois,



il faut regarder la vie sous un autre angle!

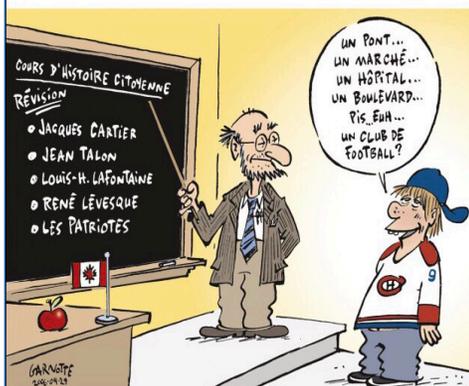
Petit quiz - Connaissez-vous votre Québec?

Réponses page 14

Je me souviens ?

Jocelyn Létourneau

Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse



1. Le Québec se divise en trois régions naturelles. Lesquelles?
2. Quelle partie de notre territoire est la plus favorable à l'agriculture?
3. Quelles sont les principaux minerais extraits de nos sols?
4. Quelles sont les deux principales îles de l'archipel d'Hochelaga?
5. Quelle est la principale ville de l'Abitibi-Témiscamingue?
6. Quel rang occupe le Québec pour sa superficie en comparaison avec les autres provinces?
7. Où la première forge du Québec fut-elle établie?
8. Quelle est la principale industrie de Baie-Comeau?
9. Ou a-t-on ouvert la première fromagerie de la province?
10. Depuis quelle année Montréal possède-t-elle son métro?
11. À qui la région du Saguenay doit-elle son nom?
12. Quelle est la seconde ville en ancienneté au Québec?

Un casse-coco de Normand Baillargeon, philosophe invité à l'émission de Pénélope à Radio-Canada.

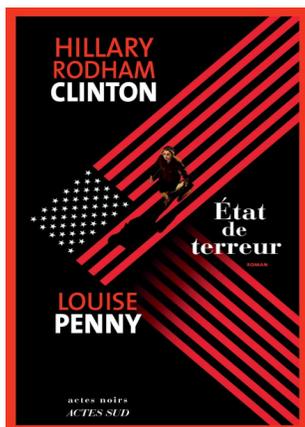
Vous êtes en vacances sur une île étrange qui comprend deux tribus. L'une, les Oui-oui, dit toujours la vérité; l'autre tribu, les Non-non, ment systématiquement.

Vous avez marché sur l'île et vous vous êtes perdu. Vous voici à un embranchement et vous ne savez pas si vous devez prendre à droite ou à gauche pour vous rendre à la ville où vous voulez aller. Heureusement, un habitant de l'île, qui connaît la réponse, se tient justement là. Malheureusement, vous ne savez pas s'il est un Oui-oui ou un Non-non. Pire : vous ne pouvez lui poser qu'une seule question.

Quelle question lui poserez-vous pour vous assurer de prendre la bonne route? Réponse page 14.

Voici mes suggestions de lecture... Le dernier livre de Louise Penny est bien différent de la série Armand Gamache même si on le retrouve un peu. Les fervents de politique internationale apprécieront. Le second nous présente un shérif hors du commun. Un peu trop superman à mon goût mais l'intrigue nous surprend.

Bonne lecture !

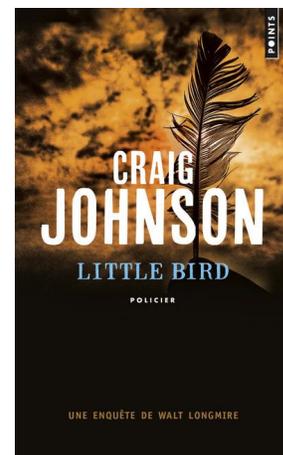


État de terreur de Louise Penny et Hillary Rodham Clinton, 480 p. 9/10

Ce thriller de haut vol se déroule sur fond d'intrigue internationale : on y assiste, depuis les coulisses, au déploiement d'une situation dramatique nourrie de détails que seule une initiée peut connaître. On y suit les débuts d'une secrétaire d'État se ralliant à son rival, un nouveau président qui entre en fonction après quatre années marquées par un repli des États-Unis sur le plan des affaires internationales. Soudainement, une série d'attentats terroristes met à mal l'ordre mondial. La secrétaire d'État est alors chargée de constituer une équipe capable de déjouer ce complot meurtrier, soigneusement conçu pour tirer profit d'un gouvernement américain déconnecté de la réalité et qui n'exerce pas son pouvoir aux endroits les plus stratégiques.

Walt Longmire 1 Little bird de Craig Johnson, 480 p. 8,5/10

Après vingt-quatre années au bureau du shérif du comté d'Absaroka, Walt Longmire aspire à finir sa carrière en paix. Ses espoirs s'envolent quand on découvre le corps de Cody Pritchard près de la réserve cheyenne. Deux ans auparavant, Cody avait été un des quatre adolescents condamnés avec sursis pour le viol d'une jeune Indienne, un jugement qui avait avivé les tensions entre les deux communautés. Aujourd'hui, il semble que quelqu'un cherche à venger la jeune fille. Alors que se prépare un violent blizzard, Walt devra parcourir les vastes étendues du Wyoming sur la piste d'un assassin déterminé à parvenir à ses fins. Avec ce premier volet des aventures du shérif mélancolique et désabusé, Walt Longmire, Craig Johnson s'impose d'emblée parmi les plus grands.



L'AREQ-Amiante au golf...

Mardi le 24 mai dernier, 34 membres, personnes amies et invitées ont sorti leurs bâtons de golf pour participer au tournoi annuel de l'AREQ, secteur Amiante. Cette année, le tournoi se déroulait sur les allées du Club de golf de Thetford Mines. Ce fut une journée appréciée d'autant plus que 19 personnes ont assisté au souper qui a suivi la compétition. **Des photos de l'évènement sont sur le site Web de l'AREQ-Amiante.** Elles ont été prises par Louise Lambert Turcotte. Merci Louise!

de Paul-André Marchand

Les membres du Conseil sectoriel tiennent à remercier les organisateurs de cette activité : Paul-André Marchand et François Pellerin. Nous avons apprécié la qualité de votre travail dans l'organisation de ce tournoi. Lynda Turcotte, notre nouvelle trésorière, a accompagné les organisateurs lors des départs et elle nous représentait lors de la remise des prix. Félicitations aux gagnants et gagnantes.

Profitez d'une visite sur notre nouveau site de l'AREQ-Amiante pour revivre l'évènement. Pour y accéder : amiante.areq.lacsq.org

Activité quilles, nos champions 2022

Bravo à tous nos participant(e)s!

1. Gagnantes du tournoi aux petites quilles :
Lise Campeau et Danielle Houle.
2. Gagnants du tournoi aux grosses quilles :
André Bourgault et Jean-Noël Rousseau.
3. Meilleure moyenne pour 2021-2022
aux grosses quilles : Gilles Jean.
4. Meilleure moyenne pour 2021-2022
aux petites quilles : Gervais Mercier.



Gervais Mercier



André Bourgault, Jean-Noël Rousseau



Lise Campeau, Danielle Houle



Gilles Jean

Réponses aux jeux de la page 12

Réponses au quiz :

1. La plaine du St-Laurent, la région des Laurentides ou bouclier Laurentien et la région des Appalaches.
2. La plaine du St-Laurent. 3. Le cuivre, l'or et le fer. 4. L'île de Montréal et l'île Jésus. 5. Rouyn-Noranda.
6. 1^{er} rang. 7. St-Maurice. 8. L'industrie du bois et fabrication de papier journal. 9. À Dunham. 10. 1966.
11. Aux Innus. 12. Trois-Rivières.

Solution du casse-coco :

Il faut demander à la personne : « Quelle route m'indiquerais-tu pour aller à la capitale si tu étais de l'autre tribu? »

Si cette personne est une Oui-oui, qui dit toujours vrai, elle se dit que si elle était de l'autre tribu, elle serait une Non-non, qui ment toujours, donc qu'elle indiquerait la mauvaise route. Ce qu'elle fait, étant une Oui-oui.

Si cette personne est une Non-non, qui ment toujours, elle se dit que si elle était de l'autre tribu, une Oui-oui, elle donnerait la bonne route. Mais menteuse, elle dit le contraire et indique la mauvaise route.

Dans ce cas comme dans le précédent, la route indiquée n'est pas la bonne. Vous prendrez donc l'autre route pour vous rendre à destination.

Ensemble vocal CODA

Comme toutes les chorales, CODA a subitement été plongé en léthargie à la mi-mars 2020 par la pandémie. Heureusement, la plupart des membres ont survécu au passage du temps et, lundi le 25 avril dernier, ils se sont rassemblés pour une répétition. C'est au plaisir de tous que les activités ont repris pour le reste de la saison.



Après vingt ans de dévouement et de loyaux services, notre présidente, Claire Roy, nous laissait savoir qu'elle quittait les fonctions dont elle s'acquittait si bien. Son départ va laisser un grand vide au sein du conseil d'administration et de la chorale. Les choristes ont élu votre humble serviteur pour la remplacer. Je souhaite pouvoir remplir la tâche avec la même énergie que Claire. J'en profite pour souhaiter un bon été à tous les membres de la chorale et de l'AREQ. Nous reprendrons nos activités en septembre tout en souhaitant avoir le plaisir d'accueillir de nouveaux retraités parmi nous.

Charles Lafontaine 418-335-9976

Activité quilles



Nous étions très heureux(es) en cette année 2021-2022 de pouvoir reprendre l'activité des quilles. Ces rencontres une à deux fois semaine ont permis à nos joueurs(es) de venir s'amuser, socialiser, échanger et se dépasser. Pas de stress aux quilles! La compétition se fait avec soi-même. Nous avons eu une belle participation à cette activité. 18 joueurs(es) aux petites quilles à Black-Lake et 12 joueurs(es) aux grosses quilles à Disraeli. Nous organisons 2 petits tournois durant l'année et terminons avec un bon souper au resto. Bien du plaisir! Joignez-vous à nous!

À l'automne 2022, les petites quilles devraient reprendre le lundi 3 octobre et les grosses quilles le mercredi 5 ou le jeudi 6 octobre. Nous en aurons la confirmation au mois de juillet et nous vous en informerons.

Responsables: Sylvi et Georgette 418-335-9845

Club de vélo

Au début de l'an 2020, je vous ai proposé de former un club de vélo. La Covid-19 et des obligations familiales ne m'ont pas permis de concrétiser ce projet. Je désire vous proposer sa réalisation à l'été 2022. Toutes celles et ceux qui aimeraient faire partie de ce club, donnez-moi votre nom par courriel gilouturcotte@hotmail.com ou par téléphone 418 423-5146.

Selon le nombre de réponses, j'organiserai une rencontre en juin pour que nous puissions planifier des randonnées à vélo au cours de l'été.



Cette invitation ne s'adresse pas seulement aux membres de l'AREQ. Toute personne désirant en faire partie est la bienvenue. Il suffit d'avoir un vélo... Louise Turcotte

Association des retraitées et retraités de l'éducation
et des autres services publics du Québec CSQ



Au maître de poste:

Si non réclamé, retournez à

AREQ 03 L

721, 11e avenue

Thetford Mines G6G 1Y3

Site internet:

amiante.areq.lacsq.org



Pour profiter de la version électronique pleines couleurs du bulletin Le Défi et de ses hyperliens, visiter notre site, section Publications : amiante.areq.lacsq.org

**En terminant, palindromes,
lipogrammes, anagrammes,
antonymes et autres curiosités
linguistiques...**

1. Le plus long mot palindrome de la langue française est « *ressasser* ». C'est-à-dire qu'il se lit dans les deux sens.
2. « *Institutionnalisation* » est le plus long lipogramme en « e ». C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun « e ».
3. L'anagramme de « *guérison* » est « *soigneur* ». C'est-à-dire que le mot comprend les mêmes lettres.
4. « *Endolori* » est l'anagramme de son antonyme « *indolore* », ce qui est paradoxal.
5. « *Squelette* » est le seul mot masculin qui se finit en « *ette* ».
6. « *Où* » est le seul mot contenant un « *ù* » avec un accent grave. Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul!

7. Le mot « *simple* » ne rime avec aucun autre mot. Tout comme « *triomphe* », « *quatorze* », « *quinze* », « *pauvre* », « *meurtre* », « *monstre* », « *belge* », « *goinfre* » ou « *larve* ».

8. « *Délice* », « *amour* » et « *orgue* » ont la particularité d'être du genre masculin, mais ils s'accordent au féminin à la forme plurielle. Toutefois, peu sont ceux qui acceptent l'amour au pluriel. C'est ainsi!

9. « *Oiseaux* » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres [o], [l], [s], [e], [a], [u], [x].

10. « *Oiseau* » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles.

